



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **6 juillet 2022 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	PC-32047
2022-10055	Numéro d'immeuble :	chemin Mont Sutton Heights, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une hauteur d'un mur de soutènement de 2 mètres au lieu de 1,5 mètre contrairement aux dispositions de la section 3.4, chapitre 5 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> et autoriser une distance minimale de la ligne de lot de 10 centimètres au lieu de 60 centimètres contrairement aux dispositions de la section 4.1, chapitre 3 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page Web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-mont-sutton-heights

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 20^e jour du mois de juin de l'an 2022.

Me Jonathan Fortin, LL.B.
Directeur général adjoint
Greffier et directeur des affaires juridiques